**Pôles & CNV : Contrats de Filière**

2019/02/29

**I.— De « Qui est à l’initiative ? » à « Comment ça fonctionne ? »…**

**Constats :**

* réaffirmation de l’importance du triptyque (rarement l’Etat à l’initiative)
* la dynamique repose sur une implication bien partagée (au-delà des “pré-carrés”)
* souplesse du process constatée… et souhaitable
* principe de bienveillance
* de l’importance des opérations de concertation (y compris pour aller plus loin que le cadre CF)
* la charge d’animation est systématiquement sous-évaluée
* évaluation (observation) et évaluation du CF sont des choses ≠

**Conseils :**

* si difficulté à formaliser, avancer en souplesse (pas modélisation DGCA)
* s’assurer que tout le monde soit autour de la table
	+ afin de pouvoir impliquer tout le monde dans la dynamique à construire
	+ brasser large (luthiers, radios, médiathèques, disquaires,…)
* affirmer rapidement la volonté d’une présence/réflexion propre aux territoires non-métropoles
* construire et poser rapidement les éléments d’une perspective d’avancement (et calendriers)
* transparence & rendre compte (adhésion) – retour vers les acteurs dès phase de conception (pas simplement pour les guichets)
* nb : il semble que la meilleure période pour les appels à projet = mars
* capter de la donnée dès le départ (c’est son suivi qui a/aura de la valeur)

**Recommandations :**

* rédiger lisiblement les missions statutaires de chaque pôle et réseau (quelle relation à l’intérêt général, comment, quelle “obligation” à fédérer largement…) / + version “nationale” commune ?
* interpeller le [CCTCD](http://franceurbaine.org/actualites/premier-cctdc-pour-franck-riester)
* interpeller les fédérations d’élus (ARF,…)
* définir clairement le qui fait quoi (et comités) en répartissant les tâches (et implications), y compris pour s’assurer une réelle participation aux comités…
* bien définir l’ensemble des tâches “d’animation“ (nb : benchmark national ? : communication, concertation, synthèse, coordination/secrétariat, recherche de partenaires, accompagnement des porteurs de projets,…)
* préciser le champ de cet accompagnement (individuel = chronophage, penser au SAV tant pour les bénéficiaires que les recalés,…) – voire l’idée du Salon des lauréats ou rdv de bilan (résultats)
* poser la question du financement de cette fonction d’animation comme un sujet “national”

**Développer un outillage (commun) :**

* analyser les “outils d’accélération” imaginés par chacun et en partager les bonnes logiques
* même conception de questionnaires ?
* sites et FAQ
* voir Irma pour les magasins d’instruments et autres luthiers
* définir une grille de lecture et d’auto-évaluation des objectifs…
* … l’intégrer dans les rapports d’activités partagés…
* … et la mutualiser/stabiliser au niveau “national” ?

**II.— Perspective CNM et coordination “nationale” des pôles**

a) se poser la question d’une coordination nationale identifiée

**constat** :

* les sujets portés par les pôles n’atterrissent pas “naturellement” sur le bureau des acteurs et décideurs “nationaux”,

**réflexions à mener :**

* 2 logiques à distinguer :
	+ pour les CF (thématique) et intégrant (ou pas) des partenaires ?
		- nb : // GTMA, CNV ou CNM…
	+ pour l’inter-pôles (fonctionnnel) dans la globalité des missions ?
* définir des “interlocuteur(s) dédiés” (et mandaté sur la thématique) plutôt que des “représentants” (pour éviter trop de formalisation structurelle) ?
	+ nb : salariés ou (aussi) élus des pôles ?
* coordination souple pour faire circuler les exemplarités et la “jurisprudence” ?
* coordination souple pour construire et partager des outillages ?
* coordination souple pour visibilité :
	+ produire les éléments de présentation commune (notre représentativité “nationale”, nos objectifs communs, nos bilans chiffrés,…) ?
	+ démontrer l’indispensable présence des pôles dans tout CF… ?

b) se positionner dans la perspective CNM

**constats** :

* les sujets des territoires sont loin des préoccupations actuelles de pré-configuration (financements et gouvernance, notamment),
* les CT ne font pass partie de la gouvernance du CNM (alors qu’elles sont au CNV),
* mais les réseaux et Pôles sont nommés dans le rapport.

**La configuration des missions du CNM va s’élaborer maintenant**(comité de pilotage annoncé) **:**

* y apporter rapidement des préconisations propres,
* investir la volonté d’ambition affichée (“liste au Père Noël”),
* peu de chance de pouvoir bénéficier pour cela des 5M€ annoncés pour 2019,
* nb : projet IRMA de journée de Rencontres nationales « Territoires et Ressources » en juin (et atelier aux 20 ans FracaMa)…